

BStGer SK.2017.61 vom 8. November 2016

Bundesstrafgericht, 2016-11-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bstger_SK.2017.61

FR: TPF SK.2017.61 du 8 novembre 2016

IT: TPF SK.2017.61 del 8 novembre 2016

Regeste

Détermination du canton d'exécution. Procédure en cas de décision judiciaire ultérieure indépendante.

Erwägungen

E. 36

CPP; ■ en l'espèce, A. habitait dans le canton de Soleure (SK.2016.16, jugement du 8 novembre 2016, TPF 18.970.020) et a été reconnu coupable d'actes qui sont survenus en partie sur ce territoire, soit en particulier son implication en tant que responsable régional au sein d'une organisation criminelle pour la région de Soleure et Berne; ■ il convient dès lors de désigner les autorités du canton de Soleure à titre d'autorités d'exécution dans le cadre de la présente cause; ■ comme il appartenait à la Cour de désigner d'office un canton compétent en matière d'exécution, aucun frais de procédure n'est perçu.

- 3 -

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.